



Bassin P-SJ-34B

TABLEAU DE PROTECTION DES MILIEUX HUMIDES (Critères hydrologiques et biophysiques)

Caractéristiques	Unités	Sous-bassins				
		A	B	C	D	E
Classification du cours d'eau	(n. a.)	Primaire (Étang)	Secondaire 2e ordre	Secondaire 2e ordre	Secondaire 2e ordre	Secondaire 2e ordre
En amont de	(n. a.)	P-SJ-33	A	A	A	A
En aval de	(n. a.)	P-SJ-34A	Urbaine	Urbaine	Urbaine	Urbaine
Zone	(n. a.)					
Identification du milieu humide (Réf. Rapport de Sagie)	(n. a.)				Est de la rue Émile Johnson et sud de la rue Lajunesse (126)	Milieu humide entre la voie ferrée et l'autoroute (126)
Évaluation biophysique du cours d'eau correspondant					6, 11 et 9	
Superficie drainante du bassin	m ²	1,567,853	63,397	28,873	277,853	119,038
Longueur de cours d'eau principal	m	1944	388	315	1,284	250
Indice de forme (E = A / L ²)	(Sans unité)	0.41	0.42	0.29	0.17	1.90
Densité de drainage (Dr = E / A)	m / m ²	0.002654	0.006120	0.010910	0.004549	0.002100
Pente moyenne du bassin	m / km	21.0	29.3	8.7	5.0	42.4
Forme du réseau de drainage	(n. a.)	linéaire	linéaire	linéaire	linéaire	linéaire
Débit récurrence 2 ans	l/s	1562.1	369.9	257.6	313.3	219.2
Ratio des débits de pointe des cours d'eau secondaire	(n. a.)		1.18	0.82	1.00	0.70
Ratio des débits de pointe des cours d'eau tertiaire	(n. a.)					
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau secondaire	(n. a.)		0.19	0.15	0.97	0.44
Ratio des volumes d'eau relatif des cours d'eau tertiaire	(n. a.)					
Importance relative globale	(n. a.)		1.36	0.97	1.98	1.14
Protection	(n. a.)	OUI	NON	NON	NON	NON

NOTE: LES DÉBITS DE POINTE ENTRANT AU BASSIN ET AUX SOUS-BASSINS, ONT ÉTÉ CALCULÉS EN FONCTION DE LEUR BASSIN DRAINANT PROPRE. LA METHODE UTILISEE POUR CALCULER LE DEBIT DE POINTE, EST LA METHODE RATIONNELLE. CETTE METHODE SOUS-ESTIME L'APPLICATION DE REGLES STRICTES ET INCOURABLES. DE CE FAIT, LES DEBITS DE POINTE DE BASSINS CUMULATIFS PROVENANT DE BASSIN EN LIGNE, NE PEUVENT ETRE ADDITIONNES. LA DETERMINATION DU DEBIT DE POINTE D'UN COURS D'EAU COLLECTEUR, EST FAITE EN FONCTION DE L'OPTIMISATION DE SON BASSIN VERSANT GLOBAL. CETTE OPTIMISATION, PROCESSUS INTRINSIQUE A LA METHODE RATIONNELLE, DETERMINE UN DEBIT DE POINTE INFERIEUR AU DEBIT OBTENU PAR L'ADDITION DE TOUTS SES COURS D'EAU VERSANT.

CETTE VARIATION EST EXPLICABLE PAR LE FAIT QUE LES PETITS BASSINS VERSANTS SONT AFFECTES PAR LES PLUIES DE COURTE DUREE DONT L'INTENSITE EST PLUS ELEVÉE. DE MEME QUE LES GRANDS BASSINS VERSANTS SONT AFFECTES PAR LES PLUIES DE LONGUE DUREE, DONT L'INTENSITE EST PLUS FAIBLE. EN FAIT, LA DUREE DE LA PLUIE DETERMINE LE DEBIT DE POINTE D'UN COURS D'EAU DOIT ETRE EGALE AU TEMPS DE CONCENTRATION DE SON BASSIN VERSANT. L'APPLICATION DE CE PRINCIPLE EST OBLIGATOIRE A L'UTILISATION DE LA METHODE RATIONNELLE.

NOTE: DANS LA ZONE AGRO-FORESTIERE, LES ZONES HUMIDES ET LES COURS D'EAU SONT PROTEGES

- #### LEGENDE
- ZONE AGRO-FORESTIERE A PROTEGER
 - ZONE AGRO-FORESTIERE A PROTEGER
 - SOUS-BASSIN
 - LIMITE DES SOUS-BASSINS
 - LIMITE BASSIN PRINCIPAL
 - TOPO 5 METRES
 - FOSSE OU COURS D'EAU EN ZONE AGRO-FORESTIERE
 - FOSSE EN ZONE URBAINE ET PERI-URBAINE
 - COURS D'EAU PRIMAIRE
 - COURS D'EAU SECONDAIRE
 - COURS D'EAU TERTIAIRE
 - LIMITE DES LITTORAUX
 - TOURBIERE
 - BANDE RIVERAINE DE PROTECTION
 - ZONE NON-PROTEGEE EN ZONE URBAINE ET PERI-URBAINE
 - MILIEU HUMIDE
 - ZONE LITIGIEUSE
 - REF. PHOTO #167
 - PONT GPS AVEC REFERENCE PHOTO
 - NUMERO DE ZONE BIOPHYSIQUE
 - PONTAGE BIOPHYSIQUE

No.	REVISION	DATE
-5-	VERSION FINALE	29/05/2007
-4-	REVISION	28/03/2007
-3-	REVISION BANDE RIVERAINE DE PROTECTION	19/10/2006
-2-	REVISION POUR MODEP	26/06/2006
-1-	AJOUT DE NUMERO DE ZONE BIOPHYSIQUE	15/02/2006

TEL. QUE CONSTRUIT	DATE
CONSTRUCTION	
PERMIS	
APPROBATION	
PRELIMINAIRE	
EMIS POUR	DATE

LEROUX BEAUDOIN HURENS & ASSOCIES INC.

255, CENDRE EST
MONTREAL (QUEBEC)
H3A 2W4

TEL: (514) 384-4200
FAX: (514) 383-8017
CORREIL: leroux@lbh.ca

MEMBRE ASSOCIE
L'ORDRE DES INGENIEURS
DU QUEBEC

PROJET: **PLAN DE PROTECTION DES COURS D'EAU**

CLIENT: **VILLE DE SAINT-JEROME**

TITRE: **BASSIN P-SJ-34B ZONE URBAINE**

DISCIPLINE:	GÉNIE CIVIL	
PRÉPARÉ PAR:	V. FAUCHER	VERIFIÉ PAR:
DATE:	JUN 2005	DATE:
ÉCHELLE:	1:2000	DOSSIER:
		M7416-00
No. Dessin:	22 DE 23	REV: